

Mr Yves Pharipou  
59ter rue de Versailles  
91300 MASSY

Le 20 mars 2009

Mr **Jean-Louis Borloo**, Ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable et de  
l'aménagement du territoire.

Mr **Alain Rousset**, Président de l'ARF

Mr **Claudy Lebreton**, Président de l'ADF

Monsieur le Ministre, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Député,

Alors que je prépare une randonnée à vélo Roanne-Orléans en mai, je viens de me rendre compte que la SNCF avait supprimé tous les trains avec vélo (montés et payants) vers Lyon. Explications de la SNCF : Dans le cadre de la modernisation (sic) des lignes, les rames TGV de cette ligne ont été remplacées par des duplex qui n'ont pas d'espace pour les vélos !!!

Habitant Massy, j'avais déjà constaté, depuis des années, qu'on ne pouvait pas se rendre à Lyon depuis cette gare, donc depuis les réseaux TGV-Ouest et Sud Ouest. Je viens de vérifier pour les autres lignes d'interconnexion, il ne semble pas non plus y en avoir depuis Lille et j'en ai vu un le matin tôt depuis Strasbourg (qui ne semble pas s'arrêter autour de Paris). Service supprimé entre Paris et Lyon, donc aussi dans la prolongation du réseau vers le Sud Est et le midi.

Conclusion : les régions Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon sont désormais interdites aux vélos.

Bien sûr, à courte vue on peut douter de la rentabilité d'offrir des compartiments à vélo dans les TGV. Je trouve plutôt cela incohérent et anti économique. Voici quelques arguments.

- 1) Quand on dit à quelqu'un que la SNCF supprime les compartiments vélo dans les TGV, la réponse est unanime : c'est normal, ça prend la place de 4 personnes ! argument irréfutable, oui, mais seulement si le train est complet. S'il ne l'est pas, et ils ne le sont pas tous (même si une bonne gestion doit faire tendre à ce qu'ils le soient), ne pas offrir ce service c'est perdre une certaine clientèle.
- 2) La SNCF ignore la population des cyclistes qu'elle juge trop infime pour être suffisamment rentable. En dehors des TER (souvent cofinancés par les régions) qui permettent tous de prendre des vélos, les trains grandes lignes ou TGV n'offrent, sur quelques rames, jamais plus de 4 places. 4 places sur un TGV de 800 !!! c'est la poule et l'œuf. On limite un service et après on le supprime car il y a trop peu d'utilisateurs.
- 3) J'ai eu il y a quelques jours une longue conversation téléphonique avec Mr Gilles Durantet Responsable Mission Vélo SNCF. J'ai cru comprendre que la SNCF se satisfaisait de faire mieux que nos voisins européens sur les trains à grande vitesse (mais ça ne va pas durer à tout supprimer) et que le service apporté par les TER était suffisant. Bien sûr la plupart des TER prennent encore les vélos (quand ils ne sont pas remplacés par des bus) mais à quel prix : temps, nombre de changements, coût financier (plus de km et pas de tarif préférentiel). Le TGV a maintenant remplacé tous les autres moyens ferroviaires (y compris trains de nuit sur les distances moyennes) de liaison entre les grandes métropoles. On pourrait au moins

conserver une rame par jour, sur chaque ligne, aux heures creuses, pour le transport des cyclistes et des vélos. Ce n'est pas ça qui va couler la SNCF, au contraire.

- 4) Je le constate à chaque fois que je randonne à vélo : Les régions, les départements investissent des sommes importantes dans l'aménagement de voies vertes, véloroutes, chemins de halages... Ces aménagements font souvent parti de projets (et financements) nationaux, voire européens. Autour de ces aménagements se développent (ou essaient de survivre) des infrastructures touristiques (hébergement, restauration, commerces, établissements culturels, bases de loisir...). Certes, ces voies de randonnée sont d'abord pour l'usage des populations riveraines. Mais quand on développe des cheminements sur plusieurs centaines de km (véloroute du canal du Nivernais, future voie la Loire à vélo, transeuropéenne...) il est bien nécessaire de mettre en place des moyens de transport permettant de joindre les points d'arrivée et de départ. Seul le train permet cela et c'est la mission du service public d'accompagner les efforts faits par les collectivités locales.
- 5) Tout le monde s'accorde sur le développement des transports doux, sur la nécessité de pratiquer une activité physique, sur l'attrait du tourisme vert... que fait concrètement la SNCF pour s'inscrire dans cette politique ? Elle est partenaire de la fête du vélo !

Enfin, petite note personnelle, ma femme et moi avons 56 ans, nous pratiquons la randonnée à vélo (à plat) le long des canaux et véloroutes depuis 5 ans. Nous avons redécouvert la France et ses régions, nous avons rencontré des gens extraordinaires, apprécié les productions locales et visité des sites enchanteurs. Nous avons des moyens confortables et par cette activité nous pensons contribuer (très modestement) à soutenir la vie dans les provinces que nous traversons. Pour information, 8 jours de randonnée vélo nous coûtent plus cher que si nous suivions une thalasso all inclusive en Tunisie. Merci de faire un peu bouger la SNCF pour que nous continuions à préférer la Bourgogne à l'île de Djerba.

Recevez, Monsieur le Ministre, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Député, mes salutations respectueuses.

Yves Pharipou

Copie à l'AF3V et SNCF

Publication sur le site <http://velocanauxdodo.free.fr>